



DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

DIRECTION INTERREGIONALE CENTRE-EST / DIRECTION TERRITORIALE RHÔNE-AIN

Lyon, le 5 octobre 2018

Le directeur interrégional de la
PJJ Centre-est

La directrice territoriale de la
PJJ Rhône-Ain

A

L'ensemble des professionnels
de la DIRPJJ centre-est

s/c de Mesdames et Messieurs
les directeurs territoriaux

Objet : challenge Michelet 2019 – Appel à projets

PJ : - Cahier des charges du concours d'affiche
- Fiche de remontée des projets

Comme vous le savez, la direction interrégionale Centre-est accueillera la 47^e édition du challenge Michelet, du 20 au 24 mai 2019, à Lyon.

Plus qu'une compétition sportive, cette manifestation nationale, vecteur de socialisation, d'accès à la citoyenneté et de valorisation des adolescents, est avant tout un média éducatif et un événement que nous voulons rassembler pour l'ensemble des services et établissements de la DIR.

C'est pourquoi nous souhaitons d'ores et déjà faire appel à vous, afin que les mineurs et professionnels de vos territoires (secteur public et secteur associatif habilité) puissent participer, d'une manière ou d'une autre, au challenge Michelet, à travers les axes suivants, non exhaustifs :

- **Le lancement d'un concours pour la contribution à la réalisation de l'affiche du 47^e challenge Michelet.** Vous trouverez en pièce jointe le cahier des charges afférant. Un retour des productions des structures est attendu pour le jeudi 10 janvier 2019 au plus tard auprès d'Arnaud Fontaine, chargé de communication de la DIR et chef du pôle communication pour le challenge Michelet (arnaud.fontaine@justice.fr).

- **La réalisation des trophées remis à l'accueil de chaque délégation.** Vous trouverez également en pièce jointe le cahier des charges des trophées. Nous vous remercions de faire remonter à la DIR les unités souhaitant contribuer à leur réalisation au plus tard le jeudi 22 novembre 2018. Les trophées devront être réalisés pour le lundi 15 avril 2019.
- **La contribution à la réalisation du petit déjeuner d'accueil des délégations** le lundi 20 mai au matin et **d'un goûter** pour la clôture de l'événement le vendredi 24 mai après-midi.

Par ailleurs, comme chaque année, un village animation sera ouvert toute la semaine de la manifestation. Différents stands seront mis en place (ateliers bien-être, jeux, buvette, ateliers sportifs et culturels, etc.).

Nous souhaitons que, durant toute la semaine, un ou deux stands par jour puissent être tenus par un groupe de mineurs et de professionnels de l'interrégion, afin de contribuer à la valorisation et la responsabilisation des jeunes. Nous vous remercions par avance de transmettre les idées et propositions de vos équipes en ce sens.

Enfin, vous trouverez ci-jointe une **fiche de remontée des différents projets** que les services et établissements souhaitent mettre en œuvre (deux propositions par unité au maximum). Toutes les propositions devront être transmises au plus tard le mercredi 7 novembre 2018. Un retour sera ensuite fait auprès de chaque service pour les informer de la validation ou non de chaque projet.

L'ensemble des propositions de vos unités seront adressées, par la voie hiérarchique, à Jérémy Mouchel, chef de projet Michelet (jeremy.mouchel@justice.fr), qui en assurera le relais avec les responsables des pôles concernés.

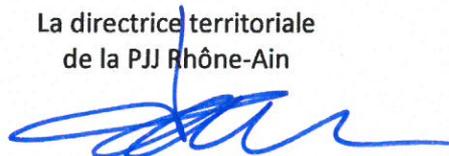
Vous remerciant par avance pour votre mobilisation, les services de la direction interrégionale et de la direction territoriale Rhône-Ain se mettent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le directeur interrégional
de la PJJ Centre-est



André Ronzel

La directrice territoriale
de la PJJ Rhône-Ain



Christine Lestrade